

927617/5611

Rumigny, 6 janvier 1892.

Mon cher collègue,

Votre lettre que vous m'avez, adressée à Craonne, Aisne, a été envoyée à Angers; puis elle m'est revenue à Rumigny où j'habite maintenant. Je'ai demandé ma mise à la retraite de magistrat, et voici mon adresse actuelle: Edouard Piette, juge honoraire, à Rumigny, Ardennes. Je vous prie d'en prendre note, car c'est une adresse définitive; je suis revenu au pays de mon enfance, au milieu de ma famille, et n'en sortirai que pour de fréquents voyages à Paris et dans le midi. Je suis sûr

927617/5612

au milieu de ma collection pour  
laquelle j'ai commandé des vitrines  
et me mettrai au travail dès que  
je serai guéri d'un gros rhume  
avec lequel je ne veux pas plus entrer  
en temps d'influenza.

La publication dont vous me  
parlez promet d'être très intéres-  
-sante.

Vous pouvez y faire représenter  
la sculpture du Mas d'Azil que  
vous avez fait connaître dans votre  
France préhistorique, et la faire  
figurer sous ses deux faces.

J'ai entendu parler des gorlets  
de St Lizier, et je me suis demandé  
comme vous si cette commune était  
bien leur lieu d'origine. On m'en

a certainement pris plus que je n'en ai eu pendant la gestion de M<sup>r</sup> Blavier. Ce vieillard de 72 ans avait pris une jeune maîtresse de 18 par laquelle il faisoit fuir ses emballages, et il y avait un coulage, un coulage...! Je connais diverses personnes qui ont actuellement de très belles collections de la rive gauche de l'arize, Grotte du Mas d'Azil; il va sans dire qu'elles prétendent les avoir recueillies avant que je n'exploire la grotte, ou les avoir trouvées ailleurs. C'est ainsi que l'on fait de la science.

On doit pourtant trouver des galets colorés dans d'autres cavernes qu'au Mas d'Azil, il y en avait quelques uns à Gourdan. M<sup>r</sup> Miquel commis principal des contributions indirectes à St Gironn en a récemment trouvés

sous le petit abri de Abont fort. Il  
 m'en a d'abord envoyé deux qui certai-  
 -nement ne provenaient pas du  
 Abbas d'Azil. Ensuite j'en ai reçu d'  
 autres en communication absolument  
 semblables à ceux du Abbas d'Azil et  
 différents de ces deux premiers  
 bien plus par l'état des galets que  
 par les dessins.

J'irai voir Saint-Lizier et  
 me rendrai compte. Nous verrons  
 d'ailleurs quelle superposition d'  
 assises M<sup>r</sup> Regnault fera connaître.

Je vous remercie de votre bonne lettre,  
 et vous prie d'agréer l'expression de  
 mes sentiments affectueux

E. Dierky